

Objet : Analyse des affectations réalisées par AFFELNET

Population concernée : Élèves de 3^{ème} du Collège Charlemagne

Date : 24 juin 2016

Source : enquête réalisée par l'Association Parents Citoyens auprès des collégiens volontaires du Collège Charlemagne.

A noter :

1. Aucune information individuelle n'est retenue ni publiée dans nos analyses.
2. Tous les enfants n'ont pas répondu et d'autres ont pu donner des informations fantaisistes.
3. 118 réponses ont été recueillies pour un total d'environ 120 élèves scolarisés en classe de 3^{ème} au collège Charlemagne, soit autour de 97% de la population cible.

L'essentiel en synthèse

Les principaux enseignements de l'analyse des affectations 2016 sont :

- Le lycée Henri IV maintient son recrutement de 3 élèves au sein du collège Charlemagne. De son côté, le lycée Louis Le Grand accueille 1 élève du collège contre 5 en 2015 et 2 en 2014. A noter : certains élèves, bien que retenus par ces établissements hors sol, choisissent de ne pas les rejoindre.
- Les notes moyennes nécessaires à l'obtention d'une affectation dans le quatuor des lycées Charlemagne, Hélène Boucher, Sophie Germain et Victor Hugo restent globalement stables par rapport à l'année dernière.
- Cette année, encore davantage que l'année dernière, être affecté au lycée Charlemagne devient mission impossible hormis pour une poignée d'élèves non boursiers dont les moyennes **dépassent les 17/20**.
- Les bons élèves dont les moyennes sont supérieures à 16 s'orientent préférentiellement vers les établissements à proximité géographique du collège Charlemagne que sont Sophie Germain et Victor Hugo. A la différence de 2015 où leur préférence les orientait plus systématiquement vers Hélène Boucher.
- Les notes les plus faibles des élèves affectés dans les établissements que nous avons positionnés dans les groupes 1 à 4 (Charlemagne, Sophie Germain, Victor Hugo, Hélène Boucher, Maurice Ravel, Turgot, voir plus loin) tendent à baisser. Ceci nous laisse penser que des élèves boursiers qui demandent ces établissements y sont affectés avec des notes plus faibles que l'année précédente.
- Les moyennes d'affectation des collégiens de Charlemagne dans les lycées que nous avons rassemblés dans les groupes 4 et 5 (Ravel Turgot, Diderot, Arago, Dorian, Simone Weil et Voltaire) tendent à diminuer de ½ à 1,5 point.
- Cette année pour la deuxième fois en 6 ans, la corrélation qu'il pouvait y avoir entre la moyenne brute de chaque élève et son classement académique par le rectorat en vue de son affectation dans les différents établissements du district ne semble plus exister.

- En illustration :
 - 14 élèves à 15,5 sont affectés dans les lycées de leur 3^{ème} ou 4^{ème} vœu : Arago, Ravel, Simone Weil ou Victor Hugo ;
 - 12 élèves à 15 sont affectés dans les lycées de leur 4^{ème} à 6^{ème} vœu : Arago, Ravel ou Simone Weil ;
 - 8 élèves à 14,5 sont affectés dans les lycées de leur 5^{ème} à 8^{ème} vœu : Dorian, Ravel ou Voltaire.
- La conséquence de ce resserrement des moyennes pour être affecté dans un établissement jugé « moins prestigieux » plutôt qu'un autre jugé « plus prestigieux » accroît :
 - D'une part les incertitudes d'affectation pour les élèves ;
 - D'autre part augmente « l'effet loterie » des affectations AFFELNET en questionnant le fait que la moyenne pouvait être un critère unique et relativement fiable à la disposition des familles pour arrêter leurs choix de vœux d'affectation.
- Le nombre d'élèves qui quittent le district double quasiment par rapport à l'année dernière passant de 13 à 23. Y aurait-il une démarche d'évitement plus importante : déménagement pour changer de district ou d'académie, affectation dans un lycée privé... ?

Données brutes de notre échantillon 2016 et rappel des données 2015

*Les groupes de lycées, n'ont pas de réalité administrative. Ils ont été élaborés en fonction de la proximité géographique du Lycée Charlemagne et de leur « attrait » supposé pour les élèves et leurs parents.

Groupes*	Lycées d'affectation	Données 2016		Données 2015	
		Nombre	Moyennes	Nombre	Moyennes
Hors Sol	Louis Le Grand	1	18	5	18,5 à 16,5
	Henri IV	3	17,5 à 16,5	3	18 à 16
Groupe 1	Charlemagne	11	17,5 à 14 ¹	16	18,5 à 16 ²
Groupe 2	Sophie Germain	13	17 à 11	6	17 à 13 ³
	Victor Hugo	13	17 à 13,5 ⁴	12	17 à 14
Groupe 2b	Hélène Boucher	9	17 à 10,5 ⁵	6	16,5 à 15
Groupe 4	Maurice Ravel	10	15,5 à 11,5 ⁶	5	15,5 à 14,5
	Turgot	0 ⁷	-	1	13
	Diderot	0	-	3	16,5 à 15
	Arago	6	15,5 à 11 ⁸	4	16 à 14,5
Groupe 5	Dorian	7	14,5 à 13,5	3	16 à 13,5
	Simone Weil	1	15,5	4	16 à 11 ⁹
	Voltaire	8	14,5 à 12,5	4	15 à 13
Groupe 6	Bergson	2	10,5	1	10,5
	Paul Valéry	5	13 à 9		
	Colbert	3	13 à 11		
Lycées professionnels	Elisa Lemonnier	2	13	1	11
Autre lycée professionnel				2	12,5 et 11
Hors district, privé ou autres		23		13	
	Redoublement			0	
	Sans affectation	2		2	12,5 et 13,5
	Total recueillis	118		95	

A noter :

- Près de 43% des élèves de 3^{ème} de notre échantillon sont affectés dans les lycées Hors Sol et groupes 1, 2 et 2b ;
- Plus d'un tiers des élèves du Collège Charlemagne obtiennent un lycée à proximité : Charlemagne, Sophie Germain ou Victor Hugo.

¹17 de moyenne ou plus pour 5 d'entre eux, les 6 autres ont des notes comprises en 16,5 et 14. Ce sont tous des 1^{er} vœux, la plupart d'entre eux sont certainement des élèves boursiers.

²Plus de 17/20 de moyenne pour 13 d'entre eux.

³Entre 17/20 et 16/20 de moyenne pour 4 d'entre eux.

⁴11 avec une moyenne comprise entre 17 et 15,5. Deux avec des notes de 13,5 et 14 en 1^{er} vœu, certainement 2 élèves boursiers.

⁵7 élèves ont des moyennes supérieures à 15,5. 2 ont des moyennes de 10,5 et 11 en 1^{er} vœu, certainement deux élèves boursiers.

⁶Tous les élèves sauf un (boursier à 11,5) ont des moyennes comprises entre 14,5 et 15,5.

⁷Contre 10 élèves en 2014. Constat hautement improbable car nombre d'élèves l'ont demandé dans leurs 3 ou 4 premiers vœux et se sont vus affectés pour certains sur des vœux plus élevés dans des lycées théoriquement plus difficiles à obtenir comme Victor Hugo...

⁸Dont 4 avec des moyennes comprises entre 15 et 15,5.

⁹Dont 3 élèves entre 16/20 et 14/20 de moyenne.

Éléments d'analyse de notre échantillon 2016

4 enfants sont affectés au lycée **Louis Le Grand** ou au lycée **Henri IV**. Ce sont des élèves dont les moyennes se situent entre **18 et 16,5**.

11 enfants ont été affectés au lycée **Charlemagne**. Les moyennes nécessaires sont également comprises entre **17,5 et 14**. Cinq d'entre eux se situent à 17 de moyenne ou plus. Les autres ont des moyennes significativement plus basses, ce qui laisse supposer qu'il s'agit d'élèves boursiers ou d'élèves susceptibles d'avoir bénéficié d'un certain favoritisme.

13 élèves sont affectés au lycée Sophie Germain et 13 élèves sont affectés au lycée Victor Hugo avec des moyennes généralement comprises entre **17 et 11** pour **Sophie Germain** et entre **17 et 13,5** pour **Victor Hugo**. Hormis une demi-douzaine d'élèves, probablement boursiers, les moyennes nécessaires pour accéder à ces établissements sont supérieures ou égales à **15,5**.

A noter : les lycées Victor Hugo et Sophie Germain sont cette année placés devant le lycée Charlemagne en nombre d'élèves du collège Charlemagne qui y sont affectés. Pour la moitié des collégiens de Charlemagne il s'agit d'un 1^{er} vœu (plutôt ceux avec les moyennes les plus faibles : 15 ou moins). Pour les autres, il s'agit d'un 2^{ème}, 3^{ème} voire 4^{ème} vœu après les lycées Charlemagne, Sophie Germain ou Hélène Boucher et Turgot

9 élèves du collège Charlemagne sont affectés au lycée **Hélène Boucher** avec des **moyennes supérieures à 15,5**. Ils ont le même profil que les collégiens qui sont affectés aux lycées Sophie Germain et Victor Hugo. Pour la totalité d'entre eux, pour les 7 qui ne sont pas boursiers, il s'agit d'un deuxième vœu ou d'un 3^{ème} vœu (après les lycées Charlemagne ou Sophie Germain).

16 élèves sont affectés aux lycées **Ravel** ou **Arago**. Leurs moyennes se situent entre **15,5 et 14,5**. Pour la plupart d'entre eux ce sont des affectations sur les 4^{ème} ou 6^{ème} vœux. Il s'agit pour l'essentiel d'élèves n'ayant pas été admis dans les lycées cités précédemment.

15 élèves ont été affectés dans les lycées **Dorian**, **Simone Weil** ou **Voltaire**, avec des moyennes comprises entre 15,5 et 12,5. La moitié d'entre eux a une moyenne **supérieure ou égale à 14**.

Enfin, 9 élèves ont été affectés aux lycées **Bergson**, **Paul Valéry** ou **Colbert** avec des moyennes comprises entre **13 et 9**. Il s'agit essentiellement de 6^{ème}, 7^{ème} ou 8^{ème} vœu.

En guise de conclusion de cette analyse 2016

De manière plus transversale, jusqu'à 17 de moyenne générale, 12 élèves sont affectés sur leur 1^{er} vœu. Il s'agit des lycées Charlemagne, Louis Le Grand ou Henri IV. Le nombre d'élèves affecté sur son 1^{er} vœu a fortement chuté passant de 21 élèves (22%) en 2015 à 12 élèves (10%) en 2016.

Entre 16,5 et 16 de moyenne (20 élèves), ce sont plutôt le 2^{ème} ou 3^{ème} vœu d'élèves déboutés du lycée Charlemagne qui s'orientent vers les lycées Victor Hugo ou Sophie Germain. Ce sont également des 1^{ers} vœux d'élèves avec 16 de moyenne qui sont affectés aux lycées Hélène Boucher ou Charlemagne pour des enfants certainement boursiers.

Entre 15,5 et 15 de moyenne, 25 élèves obtiennent plutôt des 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} ou 6^{ème} vœux après avoir été refusés dans les lycées Charlemagne, Hélène Boucher et Victor Hugo. Ces élèves se retrouvent affectés dans des lycées comme Victor Hugo, Sophie Germain ou Hélène Boucher pour la moitié d'entre eux, mais également dans les lycées Arago ou Ravel. **Ce groupe d'élèves présente une très forte hétérogénéité dans les affectations.** Des élèves avec la même moyenne et des ordonnancements similaires de leurs vœux ont eu des affectations très différentes. Un 3^{ème} vœu dans un cas, un 6^{ème} dans l'autre. C'est l'illustration de l'effet « loterie » d'AFFELNET évoqué plus haut.

Entre 14,5 et 14 de moyenne (15 élèves), on retrouve un autre groupe hétérogène d'élèves avec, d'une part des élèves affectés à Victor Hugo ou à Sophie Germain en 1^{er} ou en 2^{ème} vœu, et d'autre part des élèves qui, avec les mêmes moyennes, se voient affectés aux lycées Maurice Ravel, Dorian ou Voltaire en 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} voire 8^{ème} vœu. C'est une autre illustration de la « loterie » d'AFFELNET.

Enfin, avec moins de 14 de moyenne, soit 30 élèves (c'est à dire ¼ de l'effectif), la majorité d'entre eux, s'ils ne sont pas boursiers, fait le choix d'une affectation aux lycées Voltaire, Dorian ou Paul Valéry.